

Un ancien ministre et à la fois ancien diplomate de Madagascar qui chasse des flamants roses, des oiseaux migrateurs mondialement protégés, qui font la renommée écotouristique du village de Saint-Augustin :

L'après-midi du dimanche le 19 Avril 2015, de la ville de Toliara, un ancien diplomate et ancien ministre avec sa famille s'est rendu à Saint-Augustin, un village de pêcheurs situé à 35 km au Sud de Toliara. Cet ancien haut responsable de l'Etat a garé son « Dodge » devant la maison du gardien du mini port à Saint-Augustin et a fait descendre son isodiaque gonflable et a amené un jeune du quartier de Lovokampy II pour lui guider vers le site là où il y a les flamants roses. Ce Magistrat parmi les plus hauts gradés de Madagascar a tiré trois coups avec son fusil sur les flamants roses, les oiseaux migrateurs parmi les plus protégés au monde et qui font la renommée écotouristique de Saint-Augustin et du Parc de Tsimanampetose géré par le MNP, plus au Sud de Toliara.

Après avoir entendu les trois coups de fusil successifs, les villageois et pêcheurs de Saint-Augustin qui sont les « gardiens » des flamants roses se sont regroupés et se sont demandés sur ce qui passait dans le village. Ils ont averti le Maire ainsi que le Président de l'Association communautaire TAMIA qui est chargée de gérer et de protéger les ressources naturelles dans la nouvelle aire protégée (NAP) Tsinjoriake. Le Maire a envoyé des jeunes hommes en pirogue pour interpeler le Magistrat, ancien ministre. Mais, comme ces jeunes étaient en simple pirogue et que l'ancien diplomate était en isodiaque (vedette motorisée), ils l'ont pas pu rattraper car le Magistrat a pris la fuite en direction vers le village de Sarodrano, un autre village de pêcheurs situé à l'Ouest de Saint-Augustin mais toujours au Sud de Toliara.

Le Maire a donc appelé au téléphone le propriétaire d'un hôtel situé entre Saint-Augustin et Sarodrano qui dispose une pirogue motorisée pour interpeler le délinquant. L'expatrié résident propriétaire de l'hôtel avec la sollicitation du Maire a pris par la suite sa pirogue motorisée avec 04 autochtones et a interpellé le Magistrat. Ce dernier a dit que l'expatrié n'a aucun droit pour lui interpellé et même s'il était sollicité par le Maire. Les autochtones ont ensuite échangé avec le délinquant en lui informant que le Maire de Saint-Augustin, en tant que premier magistrat du village, lui ordonne de revenir à Saint-Augustin car il a chassé des flamants roses. D'après les autochtones qui étaient à bord de la pirogue de l'expatrié, le délinquant les a menacés avec son fusil et qui a obligé l'expatrié de tirer deux coups en l'air.

L'ancien ministre a finalement accepté de se rendre à Saint-Augustin et a pris de l'avance avec son isodiaque rapide et a ensuite jeté à l'eau un sac. La pirogue de l'expatrié qui l'a escorté derrière a vu le sac jeté dans l'eau et l'a récupéré. Ce propriétaire de l'hôtel avec les autochtones à bord de sa pirogue motorisée ont ouvert le sac et ont vu des flamants roses massacrés.

En arrivant à la plage, le Maire en présence d'une foule de plusieurs centaines de personnes a demandé au délinquant ce qu'il a fait. Ce dernier s'est présenté qu'il est un Magistrat, un ancien ministre et il a directement téléphoné un ancien premier ministre originaire du village de Saint-Augustin en annonçant « en français » que les villageois allaient lui tuer avec sa famille. L'ancien premier ministre a fait une intervention auprès du Maire et ce dernier était prêt à laisser partir le délinquant mais a demandé en conséquence d'élaborer un procès-verbal (PV) sur l'action qui venait de se passer.

Le Magistrat a refusé de signer aucun PV et a annoncé par la suite qu'il n'a pas chassé les flamants roses comme il a déjà annoncé que c'est l'expatrié qui les a chassés et c'est pourquoi le sac était dans la pirogue de l'expatrié. Il a ensuite rajouté que si les villageois ou Le Maire portent plainte contre lui, il fera tout son possible pour faire partir l'expatrié de Madagascar. Les villageois et le Maire tous témoins de la situation lui ont dit qu'il ne peut pas se tirer de l'affaire aussi facilement en jetant de la pierre aux autres car le Maire lui a confirmé que c'est le Maire qui a sollicité l'expatrié de l'interpeler.

Après l'intervention de l'ancien premier ministre qui a promis au Maire de se rendre à Saint-Augustin très prochainement pour régler l'affaire, les villageois aussi épuisés, car l'action d'interpellation a commencé depuis 16h 30 jusqu'à 21h, ont demandé au délinquant de « disperser la foule » comme à l'accoutumée – c'est une pratique ancestrale dans le sud quand il y a infraction de demander au délinquant de payer une somme symbolique pour la faute qu'il a commise. Le Magistrat a ensuite payé Ar 100 000,00 qui a été distribué symboliquement à tous les villageois qui étaient présents et a demandé d'amener avec lui au moins deux flamants roses, les fruits de sa chasse, avant de quitter le

village de Saint-Augustin pour regagner Toliara vers 21heures mais les villageois ont refusé. Quant aux flamants roses massacrés, les gens se sont disputés pour le partage et les plus forts ont réussi à les amener pour les manger.

Il est à noter qu'avant il existait 04 groupes de flamants roses dans le village de Saint-Augustin qui sont composés au total de 166 individus. Après cet incident du dimanche dernier, l'Association des guides touristiques n'en compte plus que 14 individus et se demande où sont passés les 142 moins les 16 individus qui ont été massacrés par l'ancien ministre. Selon toujours les guides, cette situation mènera à la baisse le tourisme à Saint-Augustin qui est la filière la plus prometteuse du village, à part la pêche. L'Association TAMIA qui est la gestionnaire de la NAP Tsinjoriake s'est plain sur le fait que ce n'est pas que les gens ne savent pas les techniques pour chasser les flamants roses qu'ils ne le font pas mais, malgré leur niveau d'éducation, c'est par ce qu'ils savent que c'est protégé mondialement...